



infos pratiques



L'engagement qualité des prestataires Web

Comment réussir votre projet Web ?
Une Charte adoptée par les prestataires de services Internet de Lyon Infocité définit les droits et devoirs de chacun.

Vous êtes chef d'entreprise et vous voulez créer ou développer votre site Web maison ? Un conseil : précipitez-vous à Lyon Infocité (*) qui fédère les acteurs du numérique à Lyon et repartez avec l'opuscule de quinze pages que l'association vient d'éditer. Il vous donnera la marche à suivre, tout en vous permettant de ne pas vous faire gruger, tant sur le plan de la démarche que sur le plan financier.

Cet opuscule tiré à cinq mille exemplaires, première charte de ce type en France et intitulé "Réussir son projet Internet en cinq étapes", définit vos droits, mais aussi vos devoirs.

"Le client doit être actif sur son projet Web. On ne peut pas créer un site en claquant des doigts", soupire Antony Bleton (société Novius), un des principaux artisans de cette Charte des bonnes pratiques en tant que président du Club "Prestataires de services Web".

Mais d'ajouter aussitôt : *"Il s'agit aussi pour nous, prestataires de services Internet, d'un vrai engagement qualité."*

Cette Charte est structurée en quatre parties. Le conseil et l'accompagnement, d'abord.

La Charte répertorie les modes de rémunération et les objectifs du conseil, le respect des délais et insiste sur le fait que les compétences de l'entreprise doivent être associées au projet. L'enveloppe budgétaire doit être précisément définie, *"ce qui n'est pas toujours le cas",* déplore Antony Bleton. Qui ajoute : *"On reçoit également trop de cahiers des charges incomplets."*

La création du site proprement dite et sa réalisation, ensuite. *"Là, précise-t-il- le site doit être testé avec une période de garantie."*

La Charte des bonnes pratiques évoque ensuite l'hébergement du site, ses conditions, son bon fonctionnement, puis son référencement -facturé au forfait- et sa promotion. Il ne sert à rien de développer un site s'il est mal référencé. Il faut qu'il puisse ensuite vivre : la formation et sa maintenance doivent obéir à des règles bien définies.

Cette Charte arrive au bon moment. Les prestataires de services Web retrouvent le sourire : *"Les projets reviennent et sont sérieux",* se félicite Antony Bleton.

D. L.

(*) www.lyon-infocite.org